

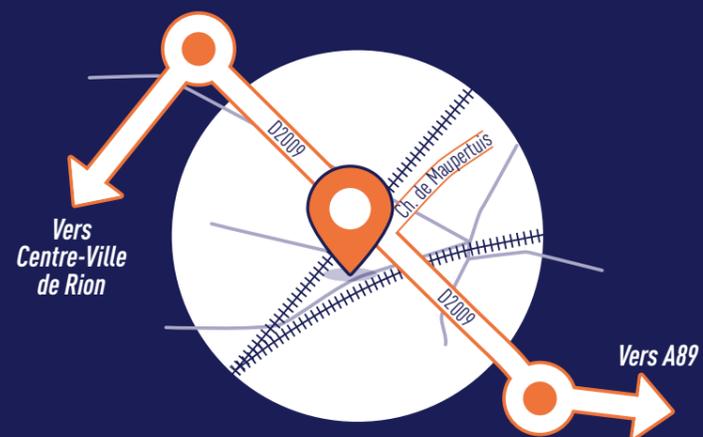
Contacts

SUEZ : www.suez.com

Riom Limagne et Volcans : www.rlv.eu

Station de traitement des eaux usées

du système d'assainissement de Riom



**Station de traitement
des eaux usées de Riom**

Chemin de Maupertuis
63200 Riom



Édito

Collecter, traiter et assainir les eaux usées du territoire de Riom Limagne et Volcans pour préserver l'environnement.

Depuis janvier 2020, la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV) est compétente en matière d'assainissement et s'engage à fournir un service de qualité respectueux de l'environnement. 2^e installation la plus importante du département, la station d'épuration de Riom traite chaque jour 12 000 m³ d'eaux usées, issus de 10 communes du territoire : Châtel-Guyon, Charbonnières-les-Varennes (Paugnat), Enval, Malauzat, Marsat, Ménérol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-près-Riom et Volvic.

Construite en 1972, la station a été modernisée et équipée de nouvelles technologies pour répondre aux enjeux de protection de l'environnement et de préservation de la ressource en eau. Outre son rôle de service essentiel pour les habitants de RLV, financé chaque année par la redevance assainissement, le traitement des eaux usées est un enjeu environnemental majeur.

Sur 242 km de réseau, les eaux usées sont collectées, traitées et assainies avant de pouvoir être rejetées dans le milieu naturel. Elles sont dépolluées grâce à un processus de traitement innovant en quatre étapes, qui élimine toutes les matières polluantes. Les 800 tonnes de boues générées chaque année par le traitement sont valorisées dans l'agriculture.

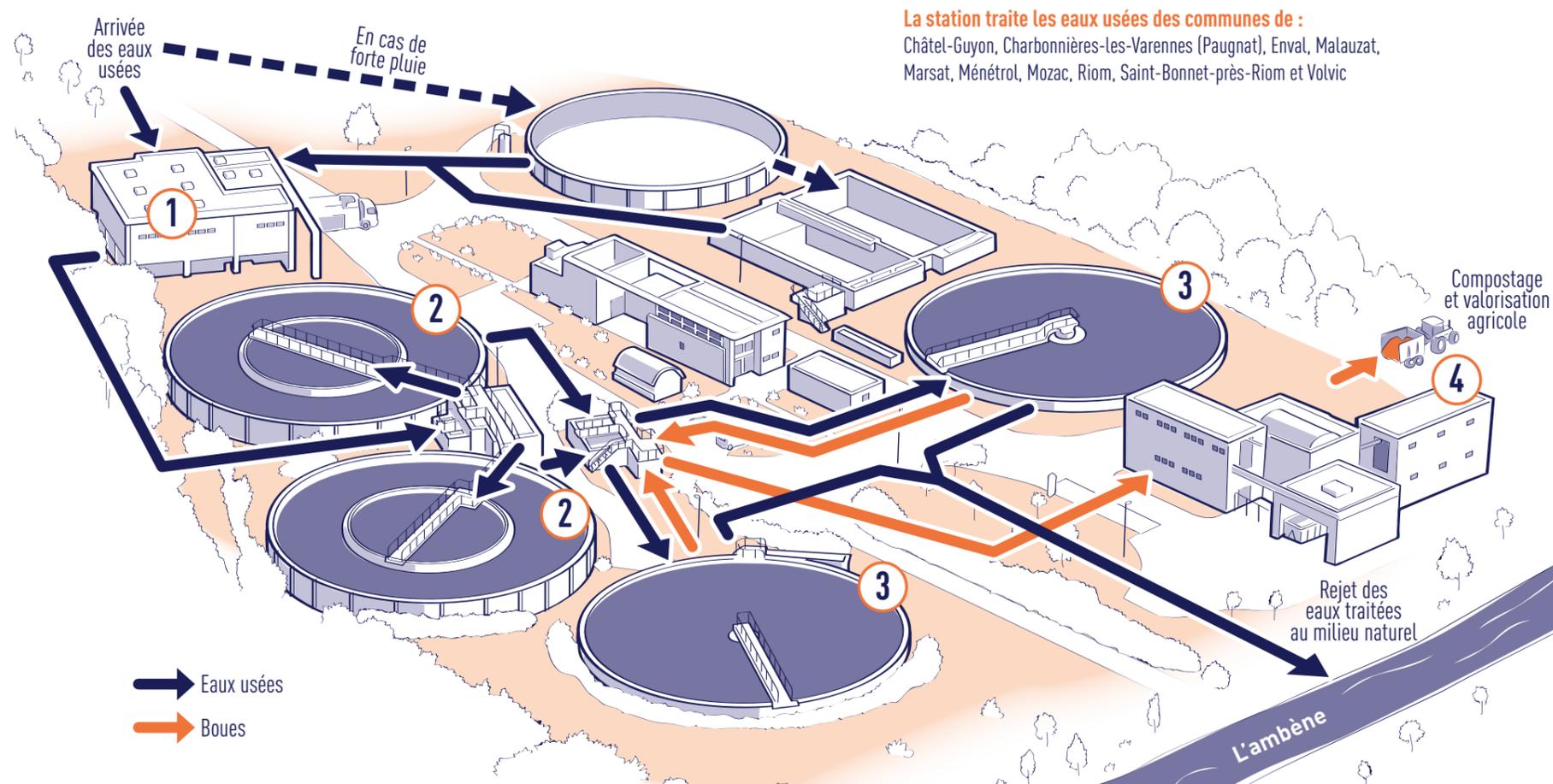
Dans ce document, vous trouverez des informations détaillées sur les étapes de gestion des eaux usées assurées par la station de Riom.

Patrice GAUTHIER

Vice-Président délégué à l'Eau et à l'Assainissement de la Communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans

Les étapes du traitement de l'eau

Chargée en matières polluantes et déchets solides, l'eau usée représente un danger pour l'environnement et doit impérativement être traitée avant d'être restituée au milieu naturel.



La station traite les eaux usées des communes de : Châtel-Guyon, Charbonnières-les-Varennes (Paugnat), Enval, Malauzat, Marsat, Ménérol, Mozac, Riom, Saint-Bonnet-près-Riom et Volvic

Chiffres clés

Date de construction
1972

Capacité de traitement
71 500
équivalents habitants

Volume de boues
issues du traitement
800
tonnes par an

Longueur du réseau
d'assainissement
242 km

Débit nominal de la station
12 000 m³ par jour

Volume d'eaux usées traitées
4 000 000 m³ par an

1 Prétraitement mécanique

Cette étape consiste à débarrasser l'eau de ses déchets les plus volumineux par un système de grilles. Les cailloux, les branches et les gros déchets sont ainsi séparés de l'eau. Un dessableur et un dégraisseur viennent ensuite extraire les matières lourdes afin de les traiter séparément. En cas de forte pluie, l'eau usée est stockée temporairement dans deux bassins d'orage avant d'être acheminée vers le traitement.

2 Traitement biologique

L'eau, débarrassée des déchets solides, des sables et des graisses est amenée vers des bassins d'aération qui reproduisent les phénomènes d'autoépuration existant dans la nature. Les bactéries élevées ici consomment les pollutions dissoutes dans l'eau et forment des boues.

3 Clarification

L'eau est enfin dirigée pour une dernière décantation vers un clarificateur qui permet de séparer l'eau épurée des boues. Avant d'être rejetée dans le cours d'eau le plus proche, une analyse de conformité et un comptage du volume d'eau sont effectués. L'eau qui sort de la station est propre et ne représente plus aucun danger pour l'environnement.

4 Traitement des boues

Les bactéries qui ont dépollué naturellement l'eau usée finissent par se déposer au fond des clarificateurs sous forme de boues. Elles sont aspirées et traitées séparément. Les boues sont égouttées dans des tambours à disque avant d'être pressées. Riches en matières organiques et en azote, elles sont valorisées en compost et épandage pour l'agriculture.